

Mots-clefs:

- Aides administratives et financières
- Toute pathologie
- Aidant et aidé
- Toutes tranches d'âge



Description :

L'association France TUTELLE lance sa collection de guides pratiques "*Les Carnets de France TUTELLE*" et publie son premier numéro à destination des proches aidants « Anticiper les conséquences juridiques de sa propre vulnérabilité ou celle d'un proche majeur ».

*Le contexte actuel de crise sanitaire, lié à la COVID 19,*a accentué la nécessité de mieux faire connaître les **dispositifs juridiques de protection des personnes vulnérables et l'intérêt d'en anticiper ses conséquences plutôt que de les subir.**

Personne de confiance, directive anticipée, contrat obsèques, procuration, désignation anticipée du futur curateur/tuteur, mandat de protection future, autant de dispositifs présentés de manière synthétique et complétés par des avis et des conseils permettant à chacun de mieux se repérer.

Pour sensibiliser, faire connaître et encourager l'anticipation de ces dispositifs juridiques de protection, [l'association France TUTELLE met à disposition gratuitement ce premier numéro pour les proches aidants.](#) Il peut également constituer une ressource utile pour les professionnels susceptibles d'accompagner des personnes vulnérables ainsi que des proches aidants.

[N'hésitez pas à diffuser ce carnet auprès de toutes personnes que vous jugerez utiles \(usagers, professionnels, ...\)](#)

Notre service soutien aux familles reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires au 06 14 47 94 60.

Lieu :

1 rue Lamartine

06000

Nice

Date :

Le

Contact du dispositif

L'association :

Tutelle, curatelle, mandat de protection future, habilitation familiale... autant de dispositifs juridiques qui permettent de protéger une personne devenue vulnérable ou d'en anticiper par avance les conséquences. En quoi sont-ils différents ? Quelles conséquences pour mon proche ? Quelles sont les contraintes pour moi l'aidant ? Quelles démarches entamer ? Je

suis nommé Tuteur familial, que faire ? France TUTELLE est l'association nationale d'aide aux aidants-tuteurs familiaux qui informe et oriente les familles, en amont et pendant l'exercice de toutes mesures de protection juridique pour leur proche. Être écouté, informé, conseillé et orienté quand vous vous interrogez sur la protection juridique actuelle ou future de votre proche est notre mission. L'association FRANCE TUTELLE assure une permanence à l'adresse des aidants, 7 rue Trachel à Nice 04 97 135 777

Contact de l'association

contact@francetutelle.org
0983597803

1 rue Lamartine

06000 Nice
www.francetutelle.org